

Commune de Saint-Parize-Le-Châtel

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES ET APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SÉANCE DU 29 AOUT 2022

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et au Décret n°2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

30-2022 TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
31-2022 AUGMENTATION TARIF CANTINE SCOLAIRE ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
32-2022 SIAEP Allier-Nivernais : demande adhésion de la commune de Chevenon ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
33-2022 ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 ABREGÉE AU 01/01/2023 BUDGET PRINCIPAL ET CCAS ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
34-2022 ECLAIRAGE PUBLIC : REMPLACEMENT DES LUMINAIRES PAR DES LUMINAIRES IP66 AVEC DES SOURCES LED ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La liste des délibérations examinées et approuvées par le Conseil Municipal du 29 août 2022 a été publiée sur le Site Internet de la commune de Saint-Parize-Le-Châtel le 05 septembre 2022